



DOSSIER



Calendrier estival



BUDGET :
Les engagements tenus

3 questions
pour comprendre les finances
de la commune »



L'accessibilité des plages à tous

Les visages de Séné

JEU : Connaissez-vous
bien Séné ?

ALBUM PHOTOS



02

Semaine du Golfe

Port-Anna sous ses plus beaux atours pour une très belle édition de la Semaine du Golfe.



Carnaval du multi-accueil

Le 26 mars, « Monsieur Carnaval » s'est invité au multi-accueil La Baie des Lutins.



Jumelage

Les 25 ans du jumelage entre Séné et Donegal en Irlande ont été célébrés comme il se doit.



Cérémonie du 8 mai

«Commémorer, c'est accomplir tous ensemble un devoir essentiel de mémoire». Photo ci-dessous : Présent à droite de M. Le Maire : Emile Morin, pupille de la Nation 39/45 (Résistance)



Réunion de quartier au Poulfanc.

Le 12 mai à Limur, la réunion publique sur les projets du nord de la commune a réuni plus de 130 personnes.





Ambassadeurs de notre commune !

Notre ville prend de plus en plus sa place dans le paysage touristique du Golfe du Morbihan. Elle est riche de ses singularités et de ses spécificités, centrée sur un tourisme vert, proche de la nature, via ses sentiers réputés et la Réserve. Mais notre attrait et notre développement touristiques peuvent aussi s'appuyer sur d'autres atouts :

- Une dynamique associative qui anime avec succès le territoire, donnant à chacune des manifestations sinagotes un « supplément d'âme » ;
- Des animations gratuites, conviviales et familiales, toujours plus nombreuses, qui ponctuent nos soirées estivales ;
- Des plages familiales ;
- Un patrimoine simple, riche et authentique...

Loin de nous reposer sur ces atouts, nous souhaitons élargir l'éventail des possibilités de découvrir notre territoire en mettant en place des actions structurantes et innovantes : le lancement des GPS (Greeters pour Séné) et la mise en accessibilité de la plage de Moustérian pour les publics en situation de handicap, dès cet été, en sont des exemples. D'autres actions enrichiront encore notre offre dans les prochaines années.

Aux portes de Vannes, au cœur du Parc Naturel Régional, notre commune peut légitimement miser sur un développement touristique générateur de retombées économiques. Il ne faut cependant pas se tromper : tous ces atouts seront sans effet si nous ne gardons pas le goût de l'accueil et l'envie de rencontrer nos hôtes venus chez nous passer quelques jours de vacances. A tous les Sinagots et à nos visiteurs, je souhaite un très bel été ; que Séné continue à vous nourrir de vos plus beaux souvenirs de vacances.

Damien Rouaud,
conseiller municipal délégué au commerce et au développement touristique.

S O M M A I R E

4 BUDGET 2015

- Les engagements tenus

6 RÉSERVE NATURELLE

- Les avocettes nichent en nombre à Séné
- Cet été dans les marais de Séné

7 HABITAT ET ACTION SOCIALE

- Des espaces publics accessibles à tous
- Crésus Bretagne

8 URBANISME ET TRAVAUX

- Modification du PLU
- Embellissement et gestion durable
- PV : un dispositif simplifié

9 DOSSIER : Les visages de Séné

- Jeu : connaissez-vous bien Séné ?
- La population sinagote se transforme
- Les modes de vie évoluent
- Un réel poids économique
- Une vie associative foisonnante
- Une ville dans la nature

14 COURRIER DES LECTEURS

15 INITIATIVE CITOYENNE

- Embellissement de la Chapelle N.D. de Bon Voyage
- Jardins partagés du Presbytère

16 VIE ÉCONOMIQUE

- Taxe de séjour
- Bienvenue aux nouveaux commerces et services

17 TOURISME

- Bel été à Séné !

18 VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

- Prenez déjà rendez-vous pour septembre !
- État civil

19 OPINIONS

Kannadourion hor c'humun !

Muioç'h-mui e kav hor c'hêr he lec'h e bro douristel Mor Bihan Gwened. Ur yoc'h perzhioù espar ha dibar zo gant ar gumun a ginnig un touristerezh glas, tost d'an natur. Brudet eo ar minotennoù hag ar Mirva. Mes ar berzhioù mat arall emañ diazezet hon hoal hag hon diorren touristel :

- Lañs ar c'hevredigezhioù a laka begon er c'hornad en ur zegas un « dra ouzhpenn » da bep unan ag ar gouelioù aozet e Sine ;
- Abadennoù digoust, bourrapl, evit ar re vras hag ar re vunut, niverusoc'h-niverus bepred, e-pad noziadoù an hañv ;
- Traezhennoù evit ar familhoù ;
- Ur glad eeun, puilh ha gwirion...

E mod ebet ne faot deomp em gontantiñ ag ar perzhioù mat-se ha c'hoant hon eus da ledanaat an dibab fesonioù d'ober anaoudegezh gant hor c'hornad en ur lakaat oberoù nevez ha frammas ar-sav, evel da skouer, roiñ lañs d'ar GPS (Greeters evit Sine) ha kempenn traezhenn Moustérian evit an dud nammet, kentizh evel an hañv-mañ. Traoù arall a vo kinniget er blezadoù da zonet.

Hor c'humun, e-talik-tal Gwened, e-kreiz ar Park natur rannvroel, a c'hell kontiñ gant gwir abeg ar diorren touristel a gaso an ekonomiezh ar-raok. Mes ne faot ket ankouaat : ne vo efed ebet gant ar perzhioù mat-se hep goust an degemer ha ma ne zalc'homp ket d'hon c'hoant da vonet da-gaout hon ostizidi daet du-mañ da dremen an nebeud devezhioù vakañsoù. Un hañvad kaer a hetan da razh tud Sine ha d'hor gweladennerion ; pechañs e kendalc'ho Sine da vagiñ ho pravañ eñvorennoù vakañsoù.

Damien Rouaud,
Kuzuliour dileuriet evit ar c'henwerzh hag an diorren touristel.

BUDGET 2015

Les engagements tenus

Lors de sa séance du 26 mars, le Conseil Municipal a d'abord approuvé ses comptes pour 2014. Ils font apparaître une épargne de fonctionnement de 1 476 624 €, affectée à la section « ressources d'investissement » du budget 2015.

Le Conseil Municipal a ensuite approuvé le budget primitif 2015 de la commune. Il s'équilibre en recettes et dépenses à 14 875 543 €, dont 8 768 628 € pour le fonctionnement de la collectivité (soit 59%) et 6 106 915 € en investissement (soit 41%).

1. Une forte baisse des dotations de l'Etat

Annoncée en avril 2014 au lendemain des élections municipales, cette baisse a été précisée en octobre : elle divisera par deux la dotation pour Séné en 4 ans. De 1,7 M€ en 2013, elle ne sera plus que de 0.9 M€ en 2017. Ainsi, pour la première fois, les recettes de fonctionnement de la commune vont baisser. Le « manque à gagner » de recettes sera de 2.2 M€ sur la période.

Dans le même temps, face à une demande de maintien des services publics de la ville, les charges demeurent. S'y ajoutent même de nouvelles, telles que la réforme des rythmes scolaires.

Cette nouvelle donne influe d'ores et déjà sur nos choix et réflexions. Pour ne pas augmenter les impôts, des efforts seront demandés à tous, services municipaux, associations et habitants. Le plan d'investissement prévu pour les 6 années du mandat – que nous avions initialement chiffré à 15 M€ – sera réajusté en fonction de cette contrainte.

2. Le maintien de la fiscalité

Malgré les éléments de contexte exposés ci-dessus, le choix du Conseil Municipal a été de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux (taxe foncière et taxe d'habitation).

3. La création d'un nouveau service de restauration scolaire : objectif qualité

Inscrite dans notre projet municipal, la restauration pour les écoliers de Séné va changer dès la prochaine rentrée. Objectif : l'amélioration de la qualité. Pour y répondre, et avec l'accord de deux municipalités voisines (Theix et La Trinité-Surzur), les repas vont être préparés dans la cuisine centrale de Theix. La ville de Séné mettra à disposition deux cuisiniers et participera au financement d'une partie des transformations nécessaires de cet équipement. L'acheminement des repas vers les écoles de Séné nécessitera également l'acquisition d'un véhicule de transport adapté.

4. La poursuite de la maîtrise de l'endettement : prêts sous haute surveillance

Engagée depuis plusieurs années, la baisse de la dette de la commune reste l'un des principaux objectifs défendus par les élus. Si 50% de la dette est constituée d'emprunts « toxiques » (contractés entre 2005 et 2007), toutes les possibilités de limiter les risques liés à ce type d'emprunts sont mises en œuvre par la commune : renégociations partielles, sollicitation du fonds d'aide de l'Etat.

Évolution de la dette
de la commune au 1^{er} janvier



47% des dépenses de la collectivité sont affectés aux frais de personnel

La moyenne nationale pour les communes de même taille est de 50% environ. Ce pourcentage varie en fonction du nombre de compétences déléguées par la collectivité.

04

- 286 685 € dont 222 000 € au titre de l'effort national de réduction de la dette publique, c'est la baisse de la dotation de l'État pour Séné en 2015

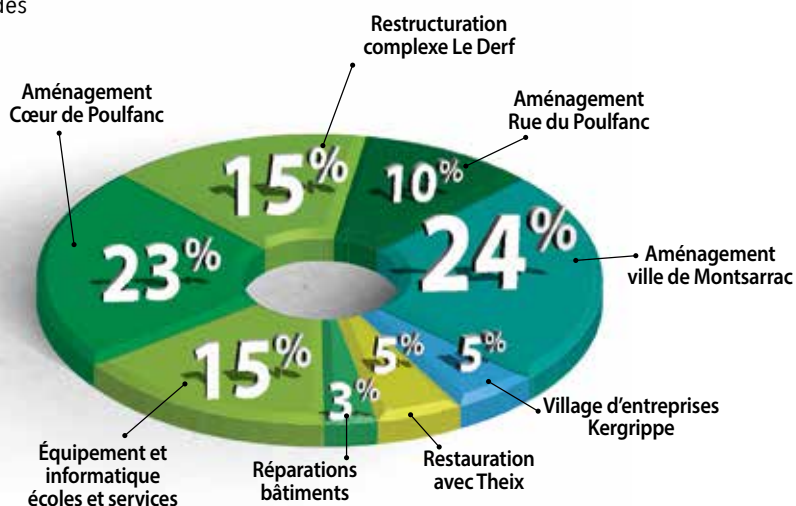


5. La poursuite du programme d'investissement

Démarrées pour la plupart en 2014, les principales opérations d'investissements d'amélioration du cadre de vie et des équipements de la ville se poursuivent en 2015 :



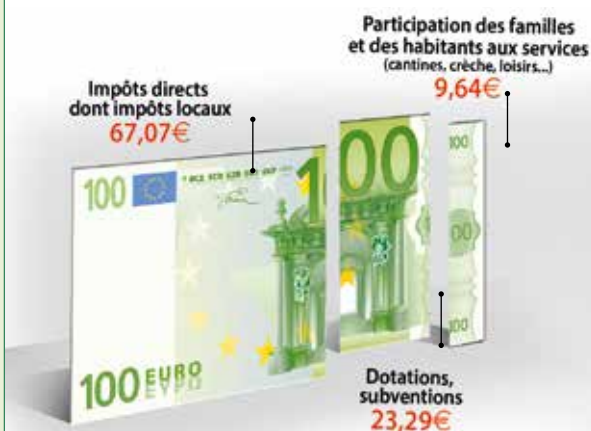
Les principaux investissements en 2015



3 questions pour comprendre les finances de la commune

D'où vient l'argent de la commune ?

Sur 100 € de recettes de fonctionnement :



A quoi est utilisé l'argent de la commune ?

Sur 100 € de dépenses de fonctionnement :



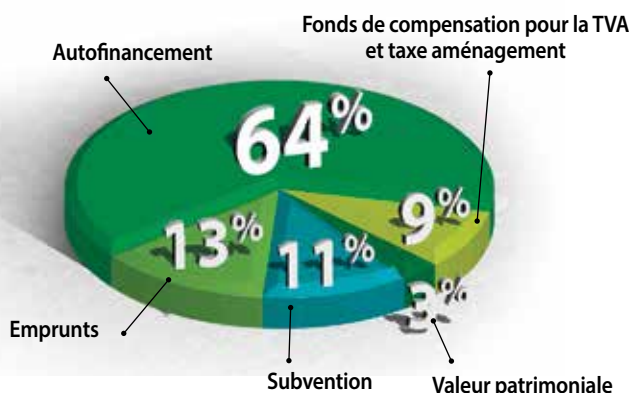
Comment sont financés les investissements ?

Les investissements sont d'abord financés par l'autofinancement, épargne que la collectivité constitue chaque année dans son fonctionnement. En complément de cette ressource, des subventions sont attribuées par d'autres collectivités (Europe, Etat, Région, département, agglomération...) pour abonder le financement de certains projets.

Au-delà, la commune doit recourir à l'emprunt. Ce sera sans doute le cas pour cette année 2015, pour un montant de 0.8 M€ à 1.1 M€

En 2015, 44% des investissements seront autofinancés.

Le financement des investissements en 2014





RÉSERVE NATURELLE

Les avocettes nichent en nombre à Séné

Grâce à ses milieux de vasières et de lagunes côtières bien préservées, la Réserve Naturelle des Marais de Séné est un site reconnu pour les stationnements et la reproduction des oiseaux d'eau, notamment les petits échassiers et les canards. Une des principales missions de la réserve est d'entretenir ces milieux naturels, afin que les oiseaux continuent d'y trouver les conditions écologiques dont ils ont besoin.

Pour savoir si les actions de protection et d'entretien des marais sont efficaces, il est tout d'abord nécessaire d'évaluer la présence des oiseaux. **Des comptages de toutes les espèces sont réalisés tous les dix jours sur l'ensemble du territoire de la Réserve.** La plupart des oiseaux d'eau étant de grands migrateurs, leur survie et le bon état de leurs populations dépend aussi de la qualité des autres sites qu'ils fréquentent. C'est pourquoi certaines colonies d'oiseaux sont étudiées de manière plus approfondie.

C'est le cas pour l'avocette élégante, **oiseau emblématique des vasières du golfe du Morbihan** :

- le baguage et l'observation des oiseaux (chacun porte une combinaison de couleur qui lui est propre) apportent des informations sur les déplacements des individus et des groupes ;
- le dénombrement des poussins nés et parvenus à l'envol chaque année nous renseigne sur le succès de la reproduction.

La fréquentation de Séné par les avocettes

Les avocettes vanteraient-elles les atouts de la réserve sinagote auprès de leurs congénères ? Cette hypothèse surprenante résulte d'une vingtaine d'années d'observation de la fréquentation de Séné par cette espèce.

En fait, un premier facteur, facilement identifiable, entre en ligne de compte dans l'augmentation de la fréquentation : la reproduction. Ainsi, les années à bon succès de reproduction sont généralement suivies d'une augmentation du nombre de couples nicheurs l'année suivante (c'est l'inverse après une année marquée par une mauvaise météo ou une forte prédation). Les poussins devenus adultes reviendraient tout simplement nicher sur leur lieu de naissance.

La quantité d'oiseaux observée est tout de même trop importante pour se suffire de cette explication. Outre l'attrait naturel d'un groupe important pour des oiseaux natifs d'autres sites (comme Guérande, par exemple), on peut imaginer que la colonie sinagote a pu attirer par son fort succès de reproduction. Le phénomène soulève une question importante : comment ce recrutement s'opère-t-il ? Viennent alors les interrogations sur le comportement des oiseaux et les éventuels « signaux » qu'ils peuvent échanger entre eux.

06

Les poussins devenus adultes reviendraient tout simplement nicher sur leur lieu de naissance.



Cet été dans les marais de Séné

En juillet et août, des animateurs sont présents chaque jour dans les observatoires afin d'aider les visiteurs à observer et reconnaître les oiseaux. Ils animent également des ateliers pour toute la famille :

- « Pêche des petites bêtes des marais »
 - « Papillons et libellules »
- (selon les conditions météorologiques...).

Du 1^{er} juillet au 13 septembre,
la Réserve Naturelle de Séné
est ouverte tous les jours,
de 10h à 13h et de 14h à 19h.

Adultes 5 €
Enfants (+ 7 ans) Tarif réduit 2,50 €
Tarif sinagot 1€
Forfait famille 12 €





HABITAT ET ACTION SOCIALE

07

Des espaces publics accessibles à tous

L'amélioration de l'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics, de la voirie et des transports, est un des objectifs majeurs de la collectivité.

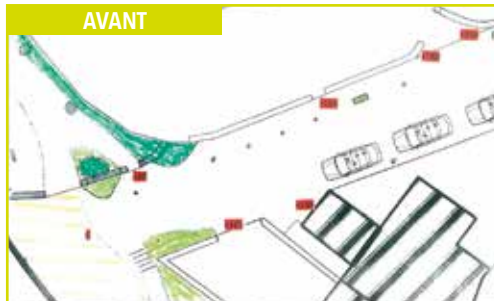
La commission communale d'accessibilité, réunie le 26 février 2015, a validé la réalisation d'aménagements sur trois sites :

- **Le cimetière** : aménagement de la place handicapée existante sur le parking de la Mairie et d'un cheminement minéralisé vers le centre du cimetière afin de faciliter les déplacements. Une signalétique sera apposée sur la porte principale afin d'amener les personnes à mobilité réduite à emprunter l'accès aménagé.
- **L'accès à la plage de Moustérian** : création d'une place de parking handicapée aux abords de la mise à l'eau. Réfection des enrobés pour un accès facilité à la plage.
- **L'accès à la Pointe du Bill** : réfection de trois places de parking handicapées et réalisation d'un cheminement sécurisé et protégé le long du rond-point pour se rendre à la pointe du Bill.

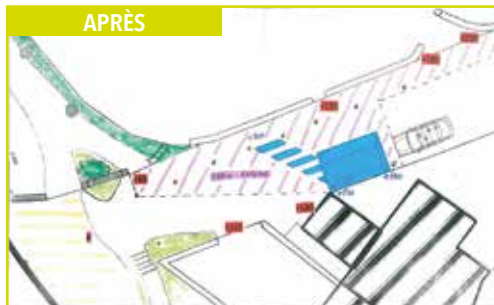
Ces travaux seront réalisés dès juillet. D'autres aménagements seront programmés dans les prochaines années. En effet, la Ville mène à ce jour un audit de ses bâtiments afin de mettre en place un programme d'accessibilité partagé, dispositif imposé par l'Etat. Le Conseil municipal le validera d'ici fin 2015.

Plage de Moustérian

AVANT



APRÈS



Le budget de l'accessibilité en 2015 :

Coût des aménagements TTC :

- Moustérian : 8 000€
- Pointe du Bill : 6 000€
- Cimetière : 8 000€

Dont 3 500 € de subventions attribuées par l'Etat pour l'accessibilité des plages.

L'amélioration de l'accessibilité est un objectif majeur de la collectivité.

La loi du 11 février 2005 est fondée sur le principe général de non discrimination pour permettre « l'accès de tous à tout ». Cela passe par :

- la mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des espaces publics et des transports ;
- l'amélioration de l'accessibilité à la vie citoyenne, à la scolarisation, à l'emploi, la formation, la culture, les loisirs et la santé.

Tous les types de handicap doivent être pris en compte : physique, visuel, auditif et mental. Les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que celles de personnes valides ou à défaut présenter une qualité d'usage équivalente. Dans ces conditions, la question de l'accessibilité doit prendre en compte le déplacement des personnes âgées dépendantes et s'étend aux personnes empêchées (femmes enceintes, personnes marchant à l'aide de béquilles, utilisant une poussette...).



Crésus Bretagne vient en aide aux personnes en situation de surendettement

L'association Crésus Bretagne (association de loi 1901) apporte son aide aux personnes rencontrant des difficultés budgétaires dues à des crédits : analyses financières, accompagnement dans les plans de surendettement.

*Permanence locale à la maison des associations (à côté du centre culturel Grain de Sel)
le mardi après-midi à 14h et au 06 23 83 34 52. Entretiens confidentiels sur rendez-vous.*



Modification du PLU : participez à l'enquête publique

Par délibération du 26 mars dernier, le conseil municipal a lancé une procédure de modification du Plan Local de l'Urbanisme. Il s'agit de fixer des orientations d'aménagement pour des secteurs dont la constructibilité était jusqu'alors « gelée » (Bézidel, avenue Cousteau, Kerarden). Le dossier complet sera accessible et soumis à enquête publique du 1^{er} septembre au 2 octobre 2015. Les dates des permanences du commissaire enquêteur ainsi que les conditions de mise à disposition du dossier pour le public seront affichées en mairie et figureront sur le site internet de la commune dans les prochaines semaines. Elles seront également annoncées par voie de presse.

Embellissement et gestion durable : la Ville poursuit ses efforts

La commune de Séné a obtenu l'année dernière sa première fleur « Ville fleurie ». Cette récompense est une reconnaissance du travail engagé par les services de la collectivité et les habitants, pour améliorer notre cadre de vie. Ont ainsi été valorisés le fleurissement de la commune, et plus largement la démarche environnementale, paysagère et toutes les actions visant à améliorer l'espace public. Les panneaux ont été installés officiellement le 6 mai 2015.

Afin que nous profitons pleinement de la belle saison, les services techniques ont œuvré tout l'hiver en réalisant :

- 500 heures d'élagage ;
- 350 heures de taille de haies sur la commune ;
- le réaménagement d'espaces publics tels que le jardin du presbytère en jardin partagé, ou l'engazonnement route de Nantes ;
- le nettoyage de fontaines et puits ;
- la mise en place d'une aire de compostage à la résidence Penhoët ;
- l'enlèvement de nids de chenilles ;
- l'entretien et l'aménagement du cimetière ;

Ce type d'actions concourt à rendre nos espaces et notre ville plus agréable à vivre pour ses habitants. Soucieux de respecter votre environnement – notamment au travers de son engagement « zéro pesticides » – et de maîtriser les coûts d'entretien, la municipalité et les services font évoluer les techniques horticoles vers une gestion raisonnée et différenciée de ses espaces.

Le 6 mai 2015, la Ville inaugurait ses panneaux « Ville fleurie ».



Le concours des maisons, logements et commerces fleuris a enregistré cette année 35 inscriptions.

PV : un dispositif simplifié

La municipalité a décidé lors du conseil municipal du 26 mars 2015 de mettre en œuvre le Procès-Verbal électronique (PVe), dans le but de simplifier la procédure de verbalisation. Ce dispositif dématérialisé va permettre de diminuer les tâches administratives incombant aux agents de la police municipale et donc de libérer du temps pour assurer davantage de missions de prévention sur le territoire communal.

Concrètement, en cas de verbalisation, les agents de police apposeront sur le véhicule un avis d'information officiel (voir ci-joint) qui remplacera le PV traditionnel. Ensuite, les contrevenants recevront par courrier, à l'adresse figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule, un avis de contravention. Le dispositif sera mis en œuvre en juillet 2015.

La mise en place du dispositif a coûté 50€ (achat d'une tablette).

Pour éviter les contraventions, préférons le civisme.



INFORMATION

Une infraction à la réglementation du stationnement a été relevée à votre rencontre.

Vous allez prochainement recevoir par courrier, à l'adresse figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule, un avis de contravention. Sur cet avis sont indiquées les modalités de paiement d'une part, et de contestation éventuelle d'autre part.

Aucune réclamation ne pourra être prise en compte, si elle n'est pas accompagnée de l'avis de contravention que vous allez recevoir.

Le produit des amendes de police est reversé par l'Etat au conseil départemental, qui se charge chaque année de redistribuer cette manne financière aux collectivités, en fonction des dossiers d'aménagements de sécurité qu'elles présentent. En 2014, Séné a bénéficié de financements pour l'aménagement du village de Montsarrac.

DOSSIER

Les visages de Séné

Pour ce bulletin estival, nous avons souhaité vous proposer un dossier plus léger, à glisser dans votre sac de plage. Il vous permettra de réviser vos connaissances sur notre commune et de contrer certaines idées reçues. Vous pourrez ainsi mesurer ses principales évolutions. Celles-ci doivent nous interroger sur l'avenir de notre territoire et sur les choix que nous devons porter ensemble.



Afin d'alimenter ce dossier, une dizaine de Sinagots ont bien voulu nous faire part de leurs ressentis sur la commune.

09



JEU

Connaissez-vous bien Séné ?

Source : INSEE (chiffres de 2009 ou 2011 selon données) et Observatoire Social Communal. Les chiffres sont donnés à titre indicatif et ont sans doute encore évolué à ce jour.

1

Les résidences secondaires représentent 18% des logements sinagots



VRAI



FAUX

2

65% des foyers ont au moins deux voitures



VRAI



FAUX

3

65% des Sinagots sont propriétaires de leur résidence principale



VRAI



FAUX

4

Les moins de 30 ans représentent 32% de la population



VRAI



FAUX

5

Séné compte 87 associations



VRAI



FAUX

6

Un Sinagot sur 2 adhère à une association



VRAI



FAUX

7

La médiathèque de Grain de Sel compte près de 3000 inscrits en 2014



VRAI



FAUX

8

Près de 400 enfants sont scolarisés dans les écoles



VRAI



FAUX

9

On dénombre 455 entreprises à Séné



VRAI



FAUX

10

77% du territoire est classé naturel ou agricole



VRAI



FAUX

Si vous avez :



7 bonnes réponses et plus : bravo ! On peut se demander si Séné recèle encore des secrets pour vous. Bien sûr que oui, il y a tant encore à découvrir dans notre commune !

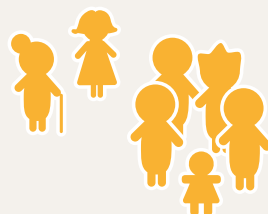


Entre 4 et 6 bonnes réponses : c'est pas mal. Vous avez commencé à percer les mystères de Séné, son esprit, son identité... mais cela vous ferait du bien de vous y plonger encore plus.



Moins de 4 bonnes réponses : aie ! aie ! aie ! Ben alors !? Votre connaissance de Séné laisse à désirer ! Ce n'est pas grave, ce dossier vous permettra de vous rattraper !

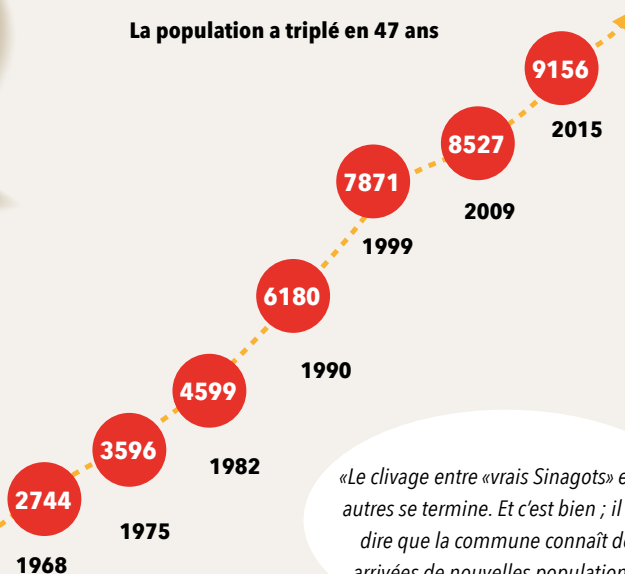
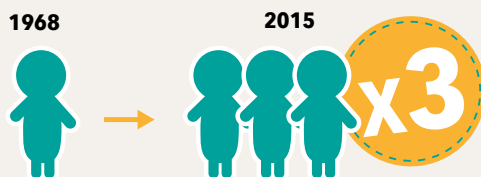
Réponses page 13



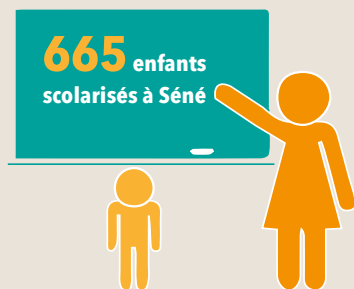
DOSSIER : Les visages de Séné

10

LA POPULATION SINAGOTE SE TRANSFORME



«Le clivage entre «vrais Sinagots» et les autres se termine. Et c'est bien ; il faut dire que la commune connaît des arrivées de nouvelles populations».
Gilles, 49 ans



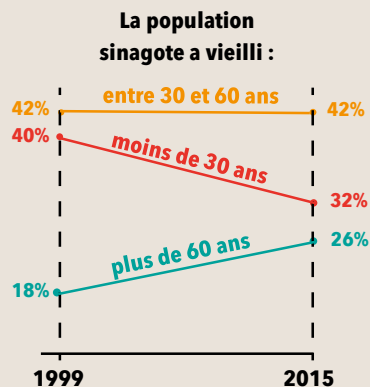
Évolution de la population sinagote

«A Séné, il y a un esprit ouvert
grâce au brassage
des populations».
Martine, 42 ans



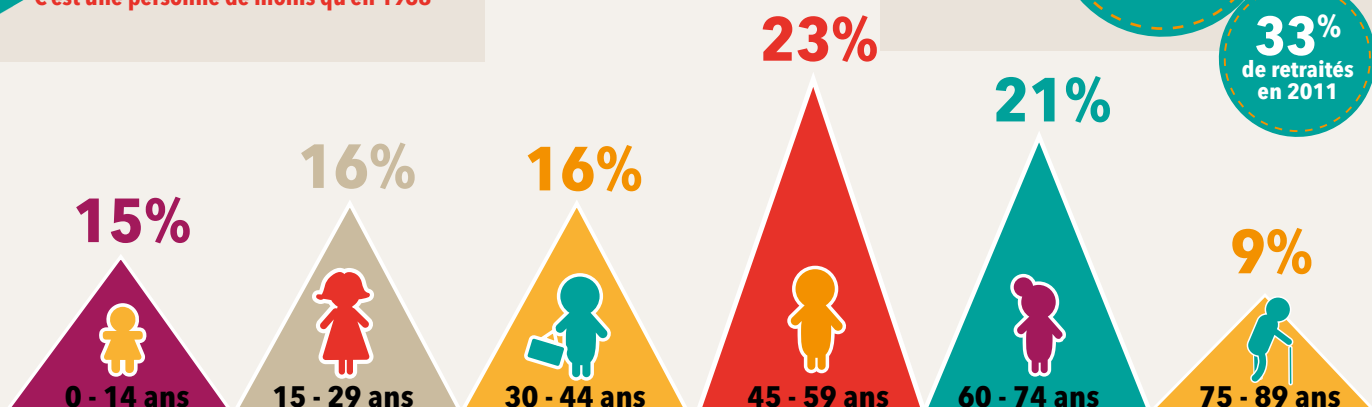
Contre 50% en 1999

En 2009, on compte à peine 2 personnes par foyer
► C'est une personne de moins qu'en 1968



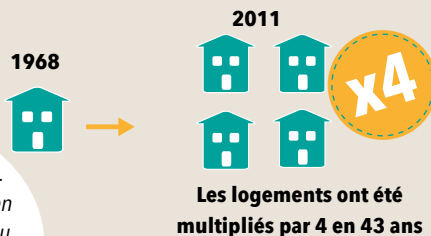
Dans 39%
des ménages, le
référént est
retraité en 2011
contre 31% en 1999

33%
de retraités
en 2011



LES MODES DE VIE ÉVOLUENT

«J'ai toujours habité le bourg. J'ai vu la commune changer en quelques années. A la sortie du bourg, nous jouions dans les bois ; maintenant il y a des habitations, un nouveau quartier.»
Valentin, 17 ans



21%*
des logements
sont des
appartements

77%*
des logements
sont des maisons



soit 1008 foyers



soit 3799 foyers

* Les 100% sont atteints avec la résidence pour personnes âgées, les chambres meublées, etc.

«A la différence d'autres communes du littoral, Séné n'est pas guindé... même si cela peut le devenir !»
Martine, 52 ans

42%
des foyers ont 2 voitures
ou plus

65%
des Sinagots
sont propriétaires
de leur résidence
principale

J'habite à
Séné depuis
plus de 10 ans



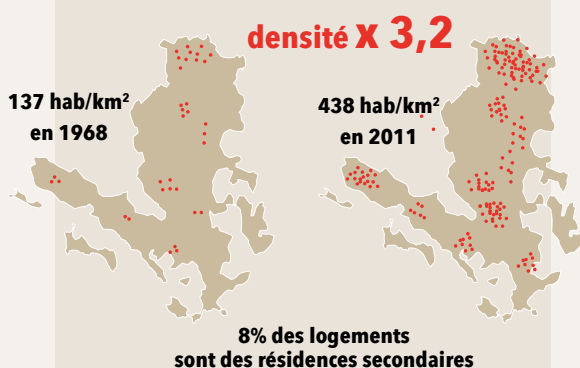
Un Sinagot sur 2 habite son logement
depuis moins de 10 ans

«Moi je vois qu'il y a de l'argent. On sent une évolution des moyens. Construire ou acheter à Séné n'est plus donné à tout le monde. Le prix du foncier sélectionne.»
Gilles, 49 ans

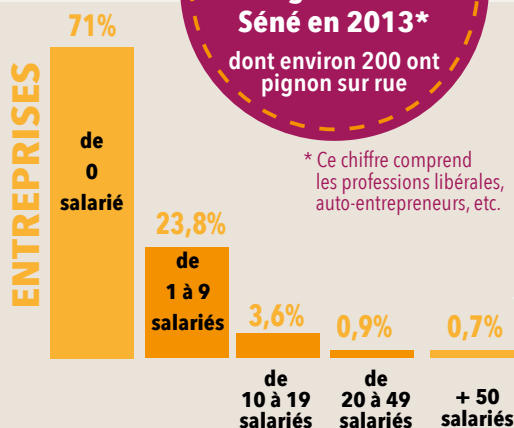
**Logements
sociaux :**
11,3% en 2014
contre
9% en 2008

66%
des foyers sinagots
sont imposables
contre 53%
en Morbihan

«Attention que cela ne génère pas des déséquilibres !»
David, 45 ans



UN RÉEL POIDS ÉCONOMIQUE



«Séné n'est pas une cité dortoir.»
Daniel, 67 ans

3 ZONES D'ACTIVITÉS :

PORT-ANNA
dernier port de pêche du Golfe



BARRARACH

LE POULFANC

KERGRIPPE

«J'habite Séné depuis 14 ans. Au départ, on ne devait pas rester. Et en fait j'ai créé ma propre entreprise et mon emploi pour rester à Séné.»
Fabrice, 50 ans

**22% des actifs sinagots
travaillent à Séné**



UNE VIE ASSOCIATIVE FOISONNANTE

170 000 €
de subventions
aux associations



«Séné est une commune
où il se passe beaucoup de choses».
David, 46 ans

135
associations

«Quand on est arrivé avec
mon ami sur le secteur de
Vannes, on a eu un coup de
cœur pour Séné»
Anastasia, 26 ans

10 134
adhérents

Je suis
dans une asso !



Un Sinagot sur 2 adhère à une association

«Grain de Sel est devenu un
poumon fédérateur de la cité. C'est
un lieu intégré, un lieu pour tous.»
Maryvonne, 61 ans



Les GLOP :
des groupes d'habitants
participent
à la programmation

1 office municipal des sports

33 asso. sportives

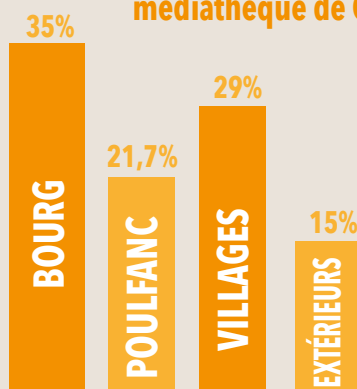
35 asso. humanitaires

55 asso. culturelles, patrimoniales

12 asso. environnementales

«Pour ceux qui veulent passer une retraite
tranquille...il ne faut pas venir à Séné !
Il y a tellement d'occasions de s'investir !»
Maryvonne, 61 ans

2932 inscrits à la
médiathèque de Grain de Sel



UNE VILLE DANS LA NATURE

«Quand on vit ici, on ne se rend pas toujours compte de la chance qu'on a. Ce sont les copains de lycée qui nous le font remarquer.»
Valentin, 17 ans

2%
du territoire (moins de 30 ha)
pourront être constructibles
à moyen terme

21%
du territoire
communal est urbanisé

77%
du territoire
communal est
classé naturel ou agricole

«Natif de Séné j'habite au Poulfanc. Séné, c'est toute ma vie, proche de la ville et en même temps pleine nature. Je connais ses sentiers. Et aussi les terrains de foot !»
Théo, 17 ans

47 km
de côtes

LA RÉSERVE :

530 ha = 25%

de la surface communale

12 000 oiseaux

comptabilisés en 2014

+ de 300 espèces différentes

6 000 à 7 000 oiseaux : pic de fréquentation des oiseaux dans la réserve entre décembre et janvier

«On peut faire le tour de la commune à vélo et glisser d'un paysage vers un autre. Séné c'est une mosaïque de paysages et d'ambiances différentes. On vit ici au rythme... des allées et venues des Bernaches !»
Daniel, 67 ans

«Je constate que les sinagots sont contents de l'entretien de la nature et des chemins. Je me souviens pourtant que l'aménagement foncier il y a une quinzaine d'années n'avait pas été une chose simple. Il y avait eu alors beaucoup de contestations. Comme quoi, on ne peut juger l'aménagement d'une ville que sur le long terme...»
Gilles, 49 ans

Notre ville est bien plus que l'addition d'habitants, d'équipements et de services : c'est un état d'esprit. A Séné, nous avons vraiment à cœur de participer fortement à préserver le lien social, à veiller les uns sur les autres, à garantir l'égalité des chances, à favoriser le développement harmonieux et équilibré de notre territoire.

Dans un contexte de défiance, faisons le vœu de continuer à cultiver ensemble le «goût des autres»...

Ce qu'on appelle la fraternité.

Luc Foucault, maire

Réponse QCM :

1 FAUX : 8% - 2 FAUX : 45% - 3 VRAI - 4 VRAI - 5 FAUX : 13%
6 VRAI - 7 VRAI - 8 FAUX : 66% - 9 : VRAI - 10 VRAI

La devise républicaine expliquée aux enfants des écoles avant d'en dévoiler la plaque ; ici à l'école Claude Aveline.





Quand je pars en vacances, est-ce que la police municipale veille sur ma maison ?

Quelle que soit la durée de vos vacances, vous pouvez demander une surveillance de votre domicile pendant votre absence, en vous adressant au service de police municipale de la commune. Il vous suffira de remplir un simple formulaire de demande.

L'opération **Tranquillité Vacances** est un service gratuit, alors n'hésitez pas, partez en vacances l'esprit tranquille ! (Une copie de ce formulaire est transmise à la gendarmerie de Theix).

Je souhaite installer un abri de jardin. On m'a dit qu'il fallait une autorisation !

En effet, toute implantation d'un abri de jardin sur une parcelle doit obligatoirement faire l'objet en mairie d'une demande de déclaration préalable. Ne sont considérés comme abris de jardin que des dépendances de moins de 20 m² d'emprise au sol et dont l'usage exclusif est le stockage de matériel. Leur construction est interdite avant la construction de la construction principale. Ils ne sont pas soumis à la taxe d'aménagement.

Le dossier (demande + plans) doit être déposé à la mairie en 2 exemplaires, ou 3 exemplaires si la parcelle est dans un secteur soumis à validation de l'architecte des Bâtiments de France (ABF). Le délai d'instruction est d'1 mois (2 mois si le secteur est soumis à ABF).

Je souhaite utiliser une voie communale pour une fête de quartier, quelles autorisations dois-je demander ?

Pour occuper temporairement le domaine public routier, il est nécessaire d'obtenir une autorisation de voirie auprès de la mairie, en ce qui concerne les routes communales. Il en existe plusieurs types : permis de stationnement ; permission de voirie ; arrêté de circulation. Dans ce cas précis, c'est un arrêté temporaire de police de circulation qu'il faudra demander, ce qui permettra la mise en place d'une signalisation spécifique. Selon les besoins, la route peut être totalement ou partiellement fermée à la circulation.

Où s'adresser :

La demande doit être déposée au moyen du formulaire cerfa n°14023*01 (téléchargeable sur vosdroits.service-public.fr) auprès de l'autorité administrative chargée de la police de la circulation. Si la circulation publique est impactée, la demande doit être complétée par une demande d'arrêté de circulation, effectuée au moyen du formulaire cerfa n°14024*01.

L'arrêté de circulation pourra autoriser l'interruption ou l'aménagement de la circulation. Le délai d'instruction de la demande est généralement d'une semaine.





INITIATIVE CITOYENNE

15

Embellissement de la chapelle N.-D. de Bon Voyage

L'association des Amis de Kerarden, qui vient de souffler ses 30 bougies, se mobilise pour la vie de quartier et l'entretien de la chapelle Notre-Dame de Bon Voyage. En avril, à l'initiative du conseil d'administration, l'embellissement de l'espace public situé devant la chapelle a été pris en charge par des bénévoles de l'association. Pendant deux jours, nettoyage, plantations et fleurissement ont été réalisés. Pour ce faire, la commune a fourni compost et paillage et assuré la sécurisation du site pendant les opérations.

L'association, qui compte 120 adhérents, est à l'origine d'autres initiatives citoyennes : accueil des nouveaux arrivants du quartier, nettoyage de l'île de Mancel, arrachage des baccharis, entretien de vieux matériel agricole...

► Contact : Bernard LE GALLIC, 02 97 66 56 40 amisdekerarden@gmail.com

Avant



Après



Jardins partagés du Presbytère : une aventure qui réunit petits et grands

Lorsque la municipalité a souhaité créer un jardin partagé dans le bourg, le jardin du presbytère situé derrière l'église s'est présenté comme une évidence. Le site, peu utilisé, a été réaménagé par le service des espaces verts : réfection de gazon, remontage de mur en pierre, mise en place d'une pompe, création de bacs...

Le but est d'en faire un jardin qui plaît à tous, avec des plantes potagères, médicinales ou ornementales. Comme son nom l'indique, le jardin est partagé : par des associations, telles Les incroyables comestibles, Jardiniers en pays vannetais, Vert le jardin, mais aussi par les sinagots (particuliers, résidence Penhoët, service jeunesse...).

L'équipe de Charlotte pour les Tickets Sports Loisirs et celle d'Elodie du foyer-logements, aidées par Marie-France Tondeur de l'association Jardiniers en Pays Vannetais, ont réalisé les premières plantations : salades, courges, tomates... Les plants et graines ont pour la plupart été donnés suite à l'appel lancé par le service jeunesse.

Le jardin se veut pédagogique et participatif : si vous souhaitez vous investir dans ce projet, n'hésitez pas et faites-vous connaître auprès de la mairie.

► Contact : Association Vert le Jardin, Audrey Nevoux, 06 66 14 41 76 - 56@vertlejardin.fr

Le but est d'en faire un jardin qui plaît à tous



Les jeunes sont ravis d'avoir pu peindre les bacs grâce aux pots de peinture donnés gracieusement par des artisans du Poullanc.



Le 13 juin, les habitants étaient invités à venir découvrir le jardin partagé du presbytère à l'occasion de l'opération «Bienvenue dans mon jardin».



Taxe de séjour

Afin d'aider au financement d'une véritable politique de développement touristique, les élus ont voté le 26 mai 2015 la mise en place d'une taxe de séjour. Séné rejoint ainsi certains voisins de l'agglomération.

Un cercle vertueux

Économiquement neutre pour les hébergeurs, cette taxe est acquittée par les touristes séjournant à titre onéreux sur le territoire communal. Elle est calculée en fonction du nombre de personnes, par nuitée et selon le classement (ou non) de l'hébergement. Le produit de cette taxe sera affecté à des opérations visant à favoriser la fréquentation touristique, comme le point l par exemple, mais aussi l'entretien des plages.

Un bilan de l'utilisation de la taxe de séjour sera présenté aux hébergeurs tous les ans.

Type et classement de l'hébergement	Hébergement de plein air 1* ou 2*	Hôtels et résidence de tourisme 2*
Montant de la taxe par nuitée et par personne	0,20€	0,50€

Bienvenue aux nouveaux commerces et services

Comptoir de la Mer ouvre une boutique au Poulfanc

Il y a plus d'un siècle, les coopératives maritimes ont vu le jour afin de proposer aux professionnels de la mer des produits fiables à prix raisonnables. Ces coopératives se sont ensuite ouvertes au grand public avec la création des premiers magasins Comptoir de la Mer : l'idée est de regrouper sous un même toit des univers aussi différents que la mode, la pêche, le nautisme, l'électronique, les loisirs, la déco, l'alimentaire, la culture, les cosmétiques. Aujourd'hui, l'enseigne Comptoir de la Mer compte quelques 57 magasins et 500 collaborateurs.

Entretien avec Viviale Le Moing - Directrice Générale de Comptoir de la Mer

Pour quelles raisons l'enseigne Comptoir de la Mer a-t-elle souhaité quitter Theix et comment s'est fait le choix de Séné ?

Nous arrivions en fin de bail et étions à la recherche d'un nouvel emplacement. Après plusieurs visites, notre choix s'est arrêté au Poulfanc. Le quartier profite d'un passage qui nous intéresse fortement. L'exposition de notre boutique, face au supermarché et en entrée de l'espace commercial est une opportunité. Par ailleurs, le développement des Quais de Séné va renforcer cette position.

Combien de personnes travailleront dans la boutique de Séné ?

Ce sont 4 personnes en CDI et 2 saisonniers sur 6 mois - sur une surface commerciale 900 m².



OptimHome Immobilier



Conseillère en immobilier sur le secteur Séné-

Vannes, son cœur de cible, Bénédicte Lesguillier fait partie des 1000 agents indépendants du réseau internet OptimHome Immobilier, dont les annonces sont relayées sur une cinquantaine d'autres sites : seloger, logic-immo, explorimmo, leboncoin...

Son rôle : mettre en relation propriétaires et acheteurs. Présente tout au long du processus, elle apporte ses conseils et dispose d'un partenariat avec des courtiers.

Ventes d'appartements, maisons, terrains : Bénédicte Lesguillier, 06 33 50 87 59, benedicte.lesguillier@optimhome.com, www.lesguillier.optimhome.com.

Marée-Pages, Café-librairie

Charmée par le concept de café-librairie repéré en Bretagne-Nord, Chantal Le Blanc a installé le sien début avril dans une ancienne maison d'habitation face à la mairie. Elle y propose une sélection de nouveautés et d'occasions (romans, littérature générale et policière, jeunesse, poésie, livres historiques, ouvrages sur la région...). Le cœur du concept : deux salles de lecture à l'étage et la possibilité de commander une boisson chaude ou un rafraîchissement tout en bouquinant.

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 13h.

Attention, nouveaux horaires à la rentrée de septembre.

7 place de la Mairie

06 88 22 42 47

mareepages.wordpress.com





17

Bel été à Séné !

Le charme de la commune, la qualité de son environnement et les locomotives touristiques que sont la Réserve Naturelle des Marais de Séné, Port-Anna, le Petit Passeur, la base de Moustérian 47° Nautik ou le sentier de l'huître font de Séné une destination très appréciée des estivants. Ils y recherchent une respiration, une découverte simple et authentique de paysages entre terre et mer, à pied, à cheval, à vélo ou en bateau, en kayak de mer ou sur un paddle... On y trouve aussi et surtout des habitants qui savent accueillir. L'accueil : c'est un peu le fil rouge de cet été 2015. Ainsi, **le Point I** ouvre cette année ses portes tous les jours de la semaine. Chaque dimanche

à 11h30, **le pot d'accueil des estivants** permet une présentation conviviale de la commune et des animations des semaines à venir. Parmi elles, les rendez-vous avec **les GPS** (greeters pour Séné), ces Sinagotes et Sinagots qui proposent de faire découvrir « à leur manière » leur territoire aux touristes (programme des visites affiché chaque semaine au Point I). Parce qu'accueillir, c'est aussi partager ! De partage, il est également question avec **les Nocturnes** qui animent tous les vendredis soir de l'été en différents lieux de Séné et en lien avec les associations locales qui s'impliquent pleinement dans l'animation estivale.

Point I

Place de la Fraternité (près de la Mairie)

02 97 66 93 79

Ouvert du 30 juin au 5 septembre :
du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 18h - le dimanche de 10h à 13h

Pot d'accueil des estivants

Chaque dimanche à 11h30 au Point I

Marché des arts et de l'artisanat

Chaque dimanche du 5 juillet au 23 août de 10h à 13h

---> *Le Marché Bio continue tous les vendredis !*

Radio Vannes en FM

La radio web du Golfe du Morbihan, dont le siège associatif est basé à Séné, retrouve sa fréquence sur la bande FM durant tout l'été.

Retrouvez les informations locales sur **107.8 FM**.



Retrouvez toutes les animations sur le calendrier estival 2015



Barbecue en libre-service
chaque vendredi,
apportez vos grillades !

Vendredi 3 juillet : Nocturne Jeux à Grain de Sel

Grain de Sel, de 18h à 22h

Animations : jeux de société, jeux en bois extérieurs, palets et Molkky.

Avec le Conseil Municipal des Enfants de Séné et l'association Le Grand Méchant Lude.

Vendredi 10 juillet : Nocturne Cinéma en plein air

Théâtre de Verdure, à partir de 19h

Théâtre d'impro et jeux d'extérieur. Le film est diffusé à 22h.

Avec l'association Lézard Ty Show

Vendredi 17 juillet : Nocturne Beach

Plage de Moustérian, de 18h à 22h

Animations sportives et ludiques : tournois de Beach Volley, découverte de la boxe sur un ring gonflable, découverte de la zumba.

Avec des associations sportives de Séné.

Vendredi 24 juillet : Nocturne Conte

Cale du Passage de Saint-Armel (Montsarrac), à 19h

Voyage au cœur du mapou, conte chanté, dansé, écrit en français et en créole. Johnny Zéphirin et Dieulifete Elicien (Haïti).

Dans le cadre du Festival du Conte de Baden, avec les Amis de Kerarden. En cas de pluie : repli à la médiathèque de Grain de Sel

Vendredi 31 juillet : Nocturne Maritime et Nuit des Etoiles

Pointe du Bill, de 18h à minuit

Initiations nautiques (paddle...) et découverte du ciel. Avec 47° Nautik et l'association Mille Soleils.

Vendredi 7 août : Nocturne Bretonne

Saint-Laurent, de 18h à 22h

Initiation à la danse bretonne.

Avec le Cercle Celtique Korollerion Bro Sine & l'Amicale des Quartiers de Saint-Laurent.

Vendredi 14 août : Nocturne au Marché Bio

Théâtre de Verdure, de 16h à 22h

Le marché Bio du vendredi soir se déplace exceptionnellement sur le Théâtre de Verdure... en musique !

Avec l'Association du Marché Bio de Séné.

Vendredi 21 août : Nocturne à la Réserve Naturelle

Réserve Naturelle de Séné, de 19 à 22h

Balades nonchalantes et musicales. Manon Albert (harpe celtique) et Franck Guuinic (hang).

Avec les Amis de la Réserve.

Vendredi 28 août : Nocturne musicale sur la plage

Plage de Moustérian

Dernière Nocturne de l'été en musique.



VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE



Prenez déjà rendez-vous pour septembre !

Les beaux-jours se plaisent à Séné et il n'est pas rare que l'été joue les prolongations. Avec de belles manifestations associatives et culturelles au programme, prenez déjà rendez-vous pour septembre !

Journée des associations

L'incontournable rendez-vous de rentrée des associations de Séné est programmé **samedi 5 septembre de 10h à 18h au gymnase Cousteau** : découverte des associations sportive, culturelle, sociale ou environnementale, inscriptions aux activités, animations... Et l'occasion, peut-être, de s'investir dans la vie locale en tant que bénévole !

Festival oZon le Théâtre

Vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 septembre

Le rendez-vous annuel avec l'équipe d'oZon continue de nous surprendre et de nous charmer. Une 19^{ème} édition ouverte à tous les théâtres (amateurs et professionnels) et à tous les publics (petits et grands). Et toujours ce souci de l'accueil et de la fête sur l'extraordinaire site du Théâtre de Verduze !

► Renseignements sur www.festival-ozon-le-theatre.com



Journées du Patrimoine

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Les associations de Séné, rassemblées dans le Collectif Culture et Patrimoine, proposent un riche programme d'animations à la (re)découverte de nos patrimoines : balades en sinagots, tannage de voiles, visites de sites (clocher de l'Eglise, Tour de Boëde, chapelle de Kerarden, Ferme de la Villeneuve), collectage d'histoires, causeries... L'association des Amis de la Réserve se joint à la fête pour célébrer ses 20 ans de vie associative.

► Programme complet disponible début septembre sur www.sene.com

Dimanche 20 septembre, c'est aussi le jour du Pardon de Saint-Laurent organisé par l'Amicale des quartiers de Saint-Laurent.

Grain de Sel « hors-les-murs »

Samedi 26 septembre au Parc de Limur

17h30 - Cabaret Panik ! Spectacle de théâtre équestre virevoltant - Par la compagnie Panik !

Une troupe étrange, intemporelle, faite de femmes, de chevaux et d'hommes à la fois cruels et complices, parfois en discorde, toujours liés mais avec un seul enjeu : faire retentir le cri des sabots ! Au rythme effréné du souffle des chevaux et des airs de musique, les personnages se lancent, s'élancent, galopent, virevoltent et tombent.

18h30 - Banquet festif partagé

Chacun apporte un plat ou une bouteille à partager ! L'accès au spectacle est gratuit.

► Renseignements : Grain de Sel

02 97 675 675 / www.graindesel-sene.com

Services aux associations

Tout au long de l'année, le service de la vie associative de la Mairie de Séné accompagne les associations de Séné : affichage sur la commune, photocopies, instruction des dossiers de demande de subventions, conseils, prise de rendez-vous avec Philippe Rolland, adjoint chargé du sport, de la vie associative et des affaires maritimes. Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h30. Tél. 02 97 66 59 72.

État civil du 1^{er} janvier au 15 juin 2015

NAISSANCES

JANVIER : DAVID Antoine - GRAF Arwenn - LEROY Camille - RIOU

Lohan - ABASS Rachel - IZOUINE Manelle - FOURQUET Luna

FÉVRIER : CHASLIN Louen - LECHEVALLIER NIEDODOSPIAL Côme

MARS : MOULIN Jade - BINARD Paul - PANG Laora - ABSOIR Souhéïlah

MICHEL Anaïs - BEL Orphée - JOUNEAU Inès - JOUNEAU Etan

AVRIL : HUBERT CADORET Michelle - LE GOFF DUONG Kéliann -

URIEN Gaspar - JEGAT Léonie - RIO ROBORDEL Oran - LE LEZ Salomé

PRELY Pétronille

MAI : GUEYE Seydina - LAMOURIC Lucien

JUIN : VAUGRENARD COOWAR Melvyn - GUERINEAU Yohan -

MONTERRIN Aloïs

MARIAGES

le 24 janvier : COQUERELLE Cédric et PEZERON Rosalia

le 13 mars : CAROSIN Jean et JARNOUEN Tiphaine

le 17 avril : LE GARNEC Christian et ROUSSEL Christine

le 25 avril : BELOEIL Benoît et MAGNIER Françoise

le 2 mai : LANOË Philippe et SZAKMARI Dora

HAUTEFEUILLE Jean-Patrick et NICOL Marine

LE GALL Eric et THEBAULT Béatrice

LEROY Gaël et DELOT Laura

le 23 mai : CHARPENTIER Fabien et BALTHAZAR Johanna

PLUTA Denis et ROBIC Sabrina

ROSE Gilles et MIMOUNI Amina

le 6 juin : BEHLULI Ermal et PENMELLEN Alexandra

LE CRUGUEL Sébastien et GUICHARD Anne-Laure

Faire vivre notre commune tous ensemble

Nous voici au début de cet été que nous souhaitons agréable à toutes les Sinagotes et tous les Sinagots. Que chacun puisse profiter au mieux de cette période de congés sur le rivage et les chemins de notre belle commune. Ou ailleurs, bien sûr.

En mars dernier, le conseil municipal a adopté le budget de la commune. Sans surprise, le désengagement de l'Etat à l'égard des collectivités territoriales se traduit, pour Séné, par une baisse de dotations de 220 000€. Nous dénonçons cette orientation qui rend la réalisation des objectifs municipaux plus difficile. Toutefois, l'équipe municipale conduite par Luc Foucault confirme les choix du programme de la mandature.

Le budget 2015 réitère que les taux d'imposition locaux n'augmenteront pas. Les tarifs des diverses prestations municipales seront ajustés, en tenant compte du quotient familial. La réduction des charges portera essentiellement sur les économies d'énergie.

Tous les services municipaux sont associés à la recherche d'économies de fonctionnement. Mais les emplois seront préservés afin de maintenir et d'améliorer les services à la population. Après un riche dialogue avec les associations, le montant global de leurs subventions est en diminution, sauf pour le centre communal d'action sociale. Afin d'éviter les risques liés à l'endettement, l'équipe municipale privilégie l'autofinancement de son budget. Les investissements liés aux travaux du Poulfanc, Montsarrac et les vestiaires de Le Derf sont maintenus et consolidés.

Ainsi, les contraintes budgétaires sont fortes. Raison de plus de faire vivre notre commune tous ensemble, avec le souci de la solidarité. Pour réaliser les meilleurs choix citoyens.

*L'association Séné Avenir et Solidarité.
seneavenirsolidarite@gmail.com*

La rentrée scolaire de septembre 2015

Mutualisation de la restauration scolaire avec Theix et La Trinité-Surzur : Ce projet prend encore du retard. Problème juridique ? Financier ? De personnel ? D'organisation ? Nous serons vigilants sur son coût et les incidences financières et organisationnelles pour les familles et la commune : augmentation du prix du repas, modalité d'inscription et de réservation, augmentation de la part prise en charge par la collectivité...

Réforme des rythmes scolaires :

Pour la rentrée 2015, la municipalité parle de modifications, d'adaptation... Il est même envisagé de travailler sur un projet intergénérationnel à travers un atelier nature ! Fallait-il dépenser tant d'argent dans une réforme pour proposer une initiative qui a déjà fait ses preuves et souhaitée par tous...

Carte scolaire ?

Au prétexte que des écoles publiques ne pouvaient répondre aux nombreuses demandes d'inscriptions – ce qui est faux ! –, le Maire a proposé d'ouvrir un guichet à la mairie en lieu et place des écoles qui recevaient jusqu'ici les parents avant chaque rentrée. Ainsi, la municipalité pourra choisir l'établissement public pour la famille : une carte scolaire dissimulée !

Mais que recherchez-vous M. le Maire ? En tout cas, ni l'allègement des charges des services, ni la liberté de choix des parents. A Séné, on ne choisira plus l'école de son enfant, M. le Maire le fera pour vous ! De belles décisions pour la liberté de choix et la bonne santé de nos écoles ! À suivre...

Article Groupe opposition Séné Terre Mer

En action, à l'écoute des Sinagots

Depuis notre élection, vous nous interpellez sur différents sujets concernant la vie de notre commune. Nous avons souhaité en retenir deux afin de vous rendre compte d'une partie de notre action.

Sécurité routière : la route de l'hippodrome représente un véritable danger tant pour les véhicules que pour les riverains. Nous nous sommes rendus sur place, au niveau du virage situé entre Cano et la Belle étoile. Les limitations de vitesse ne sont pas respectées, sortir de chez soi est parfois périlleux. Lors de notre visite, nous avons vu chaque poids lourd mordre largement sur la ligne blanche et l'un d'eux éviter de très peu une collision avec un véhicule qui arrivait en sens inverse. Des mesures urgentes sont à prendre : contrôle plus fréquent de la vitesse, limitation du tonnage des camions qui empruntent cette route. Nous sommes intervenus en ce sens auprès de la municipalité.

Urbanisation du bourg : le projet d'immeuble à côté de l'école Sainte Anne semble être compromis. Bonne nouvelle, si elle se confirme, pour les riverains. Plus largement, nous continuons de demander à la majorité municipale un vrai débat sur l'urbanisation de Séné. Les décisions prises aujourd'hui concerneront nos enfants, demain. Le plan local sur l'habitat n'est qu'un cadre, il faut faire preuve d'une vraie vision et ne pas privilégier les constructions tous azimuts.

Ce bulletin municipal est distribué alors que nombre d'entre vous prend des congés bien mérités. Nous vous souhaitons donc de bonnes vacances, à Séné bien sûr !

*Pour Séné Action Renouveau : Pascal GANDON,
Claude POISSEMEUX, Philippe PREVOST*

Agenda

des manifestations

JUILLET

4 au 17
Sam. au ven.

Exposition
Atelier Bleu - Ty Kelou

13
Lundi

Repas républicain partagé
Feu d'artifice
Bourg

16 au 31
Jeu. au ven.

Exposition
Arts Sinagots - Chapelle Sainte-Anne

AOÛT

1^{er} au 15
Sam. au sam.

Exposition
Atelier Bleu - Ty Kelou

2
Dim.

Grande Vente
Emmaüs - Sous les chapiteaux
5 et 10 rue de Lorraine, zone du Poulfanc

5
Mer.

Quatuor Voce (quatuor à cordes)
Les Musicales du Golfe - Chapelle Saint-Laurent
Clarisse Lavanant en concert
Amis de Kerarden - Chapelle de Kerarden

9
Dim.

Pardon de Kerarden
Amis de Kerarden - Chapelle de Kerarden

10
Lun.

Collecte Don du sang
Maison des associations - 9h à 13h

16 au 31
Dim. au lun.

Exposition
Arts Sinagots - Ty Kelou

SEPTEMBRE

5
Sam.

Journée des associations
Gymnase Cousteau

6
Dim.

Reprise de l'arrachage des baccharis
Boède

11 au 13
Ven. au dim.

Festival Ozon le Théâtre
Théâtre de Verdure. Programme complet
sur www.festival-ozon-le-theatre.com

19 au 20
Sam. au dim.

Journées du Patrimoine

20
Dim.

Pardon de Saint-Laurent
Amicale des Quartiers de Saint-Laurent
Saint-Laurent

26
Sam.

Cabaret Panik - Spectacle équestre
Grain de Sel hors les murs - Parc de Limur

OCTOBRE

10
Sam.

Repas africain
ONG Dialaya/Séné - Cantine du Bourg
Conférence
Jardiniers en Pays Vannetais (10h à 12h)
Ty Kelou

11
Dim.

Vide-Greniers
Séné FC - Gymnase Cousteau



Retrouvez
tout le programme
de l'été !

En juillet et août :

Les nocturnes

Chaque vendredi du 3 juillet au 28 août
Plus de détails p.17

Marché des arts et de l'artisanat
Chaque dimanche du 5 juillet au 23 août
de 10h à 13h